



[1]

Deux sites sont labellisés "Jardin remarquable" à Épernay. Le premier est le **jardin de l'Horticulture**. Créé en 1873 par la Société d'Horticulture locale, ce parc paysager est traversé par le Cubry et présente une roseraie rénovée en 2002 ainsi qu'un arboretum de qualité.

Le second est le **jardin de l'Hôtel de Ville**. Imaginé au milieu du XIX^e siècle pour agrémenter l'hôtel particulier de la famille Auban-Moët, il relève à la fois du style à la française et du parc paysager. Le Temple d'Amour a été restauré en 2004 et une partie du parc a été réaménagée en 2005.

Le label

Le label, attribué pour 5 ans par le ministère de la Culture et de la Communication, récompense les parcs et jardins ouverts au public qui répondent à des critères d'exigence et de qualité, parmi lesquels l'intégration dans le site et la qualité des abords, la présence d'éléments remarquables, l'intérêt botanique et historique ou encore la qualité de l'entretien. Les "Jardins remarquables" d'Épernay sont notamment à découvrir chaque année début juin lors des "Rendez-vous aux jardins".

Source URL: <https://www.epernay.fr/article/les-jardins-remarquables>

Liens

[1] https://www.epernay.fr/sites/epernay/files/image/article/jardin_hotel_de_ville_0.png